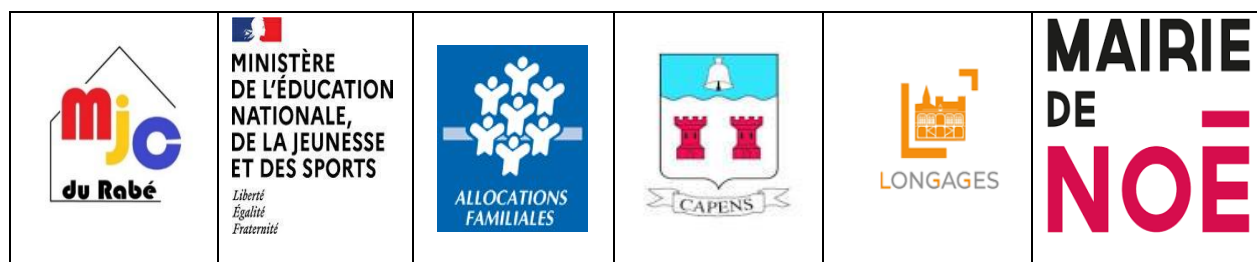


ALSH “L’ÎLE AUX ENFANTS” CAPENS LONGAGES NOE



2025/2026

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

A.L.S.H. « l'île aux enfants »

Capens. Longages. Noé

2025 /2026

Organisateur :

Association MJC DU RABE

31410 LONGAGES

Tél. : 05.61.87.20.04

Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Coordonnées A.L.S.H. :

Tél : 05.61.87.20.04

Tél. directrice pédagogique de la STRUCTURE

Mme BARENNE : 06.25.42.77.94

Tél. directrice administrative de la STRUCTURE

Mme ROMERO : 06.14.96.50.17

Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Sommaire

A.	INTRODUCTION	3/5
	a) Organigramme	3
	b) Les salariés aujourd'hui	4/5
B.	SITUATION	5/6
	a) Au plan de l'urbanisme	6
	b) Au plan associatif	6
	c) Au plan de l'accueil de la petite enfance et enfance/jeunesse	6
C.	LES OBJECTIFS EDUCATIFS	7/8
D.	LES LOCAUX ET LES HORAIRES	9/11
	a) Les locaux	9
	b) Les horaires	10
	c) Le public	11
E.	L'EQUIPE D'ANIMATION	10/13
	a) Les relations avec les différents partenaires	11/12
	b) Les jeux à l'A.L.S.H.	13
F.	LA TARIFICATION	13
G.	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	14/23
	a) Au plan général	
	b) Dans la vie quotidienne	
	c) Dans les activités	
	d) Dans le relationnel	
	e) Objectifs	
H.	LE PROJET DE FONCTIONNEMENT	24/25
I.	REMARQUES IMPORTANTES	25/26
J.	ELABORATION DES PROJETS D'ACTIVITES	26
K.	LES MODALITES D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	27
L.	ANNEXES	28/44

A. INTRODUCTION

A.L.S.H « L'Île aux enfants »

ESPACE SAINTE MARIE 1 Rue des Ifs 31410 NOÉ

05 61 87 20 04 ou mail : accueil@mjcdurabe.fr



Le Centre de Loisirs « l'île aux enfants » est géré par l'association MJC DU RABÉ, association loi 1901. Nous existions depuis septembre 2000 sous le nom de Foyer du Rabé avant nous nous appelions MJC de Longages depuis le 11/2/1952 date de sa création. Depuis le 6 juillet 2022 nous sommes devenus MJC du Rabé.

Notre siège social est AU FOYER DU RABÉ Esplanade du Rabé 31410 LONGAGES

Sont accueillis les enfants de la Capens, Longages, Noé et d'ailleurs de 3 à 13 ans.

L'Accueil de loisirs est ouvert :

- Les petites et grandes vacances de 7h30 à 18h30 (sauf à Noël)
- Les mercredis de 7h30 à 18h30 (Ce temps-là est devenu périscolaire donc **temps ALAE**)

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée avec ou sans repas : 7h30 à 12h00 ou 13h30 / 12h00 ou 13h30 à 18h30.

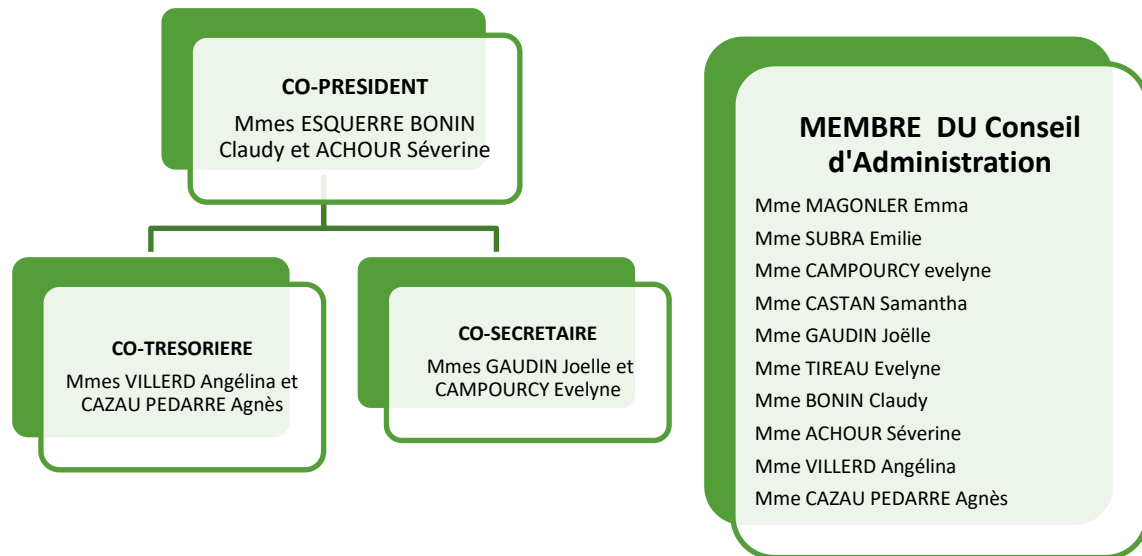
- Permanence bureau les mardis, vendredis 9 h à 11 h 30, mercredis et vacances 7 h 30 à 18 h 30

Il y a des exceptions aux accueils en demi-journée : les sorties qui se déroulent toute la journée où tout le Centre sort ou quand un spectacle se produit sur site.

Nous acceptons les chèques vacances, les prises en charges CESA et CE, les aides CAF.

L'ALSH est fermé pour les vacances de Noël. Nous sommes agréés SDJES31.

a) **ORGANIGRAMME en date du 23/09/2025 :**



b) **LES SALAIRES aujourd'hui :**

31 PERSONNES : 23 CDI et 8 CDD composent l'équipe :

➤ **2 directrices de la structure MJC DU RABE :**

- ✚ Mme **Patricia BARENNE** (BAFD, maîtrise STAPS, plusieurs formations dans le fitness, hygiène et sécurité, directrice pédagogique de la STRUCTURE MJC du RABE, à l'ALSH, coordonnatrice des ateliers ados/adultes et enfants, coordonnatrice des manifestations extérieures (spectacles) et professeur de Pilates, interlocutrice SDJES31.
- ✚ Mme **Pili ROMERO** (BAFD) directrice administrative de la STRUCTURE MJC du RABE, à l'ALSH, directrice de l'ALAE de LONGAGES, interlocutrice CAF.

- **NOS CDI :** **Isabelle MAGNOLER** (BPJEPS, directrice administrative et directrice ALAE élémentaire de LONGAGES), **Isabelle ROMERO** (BPJEPS, directrice pédagogique et directrice de l'ALAE de NOE), **Françoise TALIEU** (référente de l'ALAE maternelle de LONGAGES et ALSH 3 / 4 ans, BAFD en cours), **Marine FENOLL** (chargé de communication, secrétariat atelier, RH, référente ALAE élémentaire de NOE), **Léo SUZANNE** (animateur BAFA, intervenant Sciences), **Célia BUSSON** (référente ALAE CAPENS et ALSH 8 ans et plus, BAFA), **Audrey MIRANDA** (animatrice, BAFA, intervenante chant), **Céline DUHAUTOIS** (animatrice, BAFA), **Véronique BELSA** (animatrice CAP petite enfance), **Michel GUESDON** (animateur, BAFA et intervenant théâtre), **Léa SALAZARD** (animatrice et référente ALAE maternelle de NOE , CAP petite enfance), **Nathalie DUPUIS** (agent d'entretien, animatrice, BAFA), **Laura GISTAIN** (animatrice, BAFA), **Marion SONAR** (animatrice, BAFA), **Romain MEUNIER** (animateur, BAFA), **Lucie LAMBERT** (animatrice, BAFA, agent d'entretien), **Viviane DEHIMI** (animatrice, BAFA), **Muriel CLARET** (animatrice, BAFA en cours), **Eva GARCIA MASET** (animatrice, BAFA en cours), **Alexandra RIBIS** (animatrice, BAFA, professeur cardiotraining/hiit et gym sportive), **Stella CAMILLO** (animatrice).

- **NOS CDD :** ont des BAFA acquis ou en cours.

Ils peuvent ou pas être renouvelés selon les exigences réglementaires en vigueur et leur travail : **Elodie JACQUEL MARZURA** (animatrice formation BAFA en 2026), **Maxime FERNANDEZ** (animateur, BAFA), **Sandrine LACOSTE** (CAP petite enfance), **Véronique DUCASSE** (animatrice ALAE élémentaire NOE), **Luz ADOLPHE** (animatrice ALAE élémentaire NOE), **Eva PICCO** (Bac Saepa), **Michele COINAUD** (animatrice, BAFA), **Margot CHALVIGNAC** (animatrice formation BAFA en 2026).

- **NOS PROFESSEURS SUR LES ATELIERS ENFANTS/ADOS/ADULTES :**

Sandrine CHAURAY : Expression Corporelle enfants/ados/adultes, Sophrologie

Lise BIRARD : Yoga Yin et Yang,

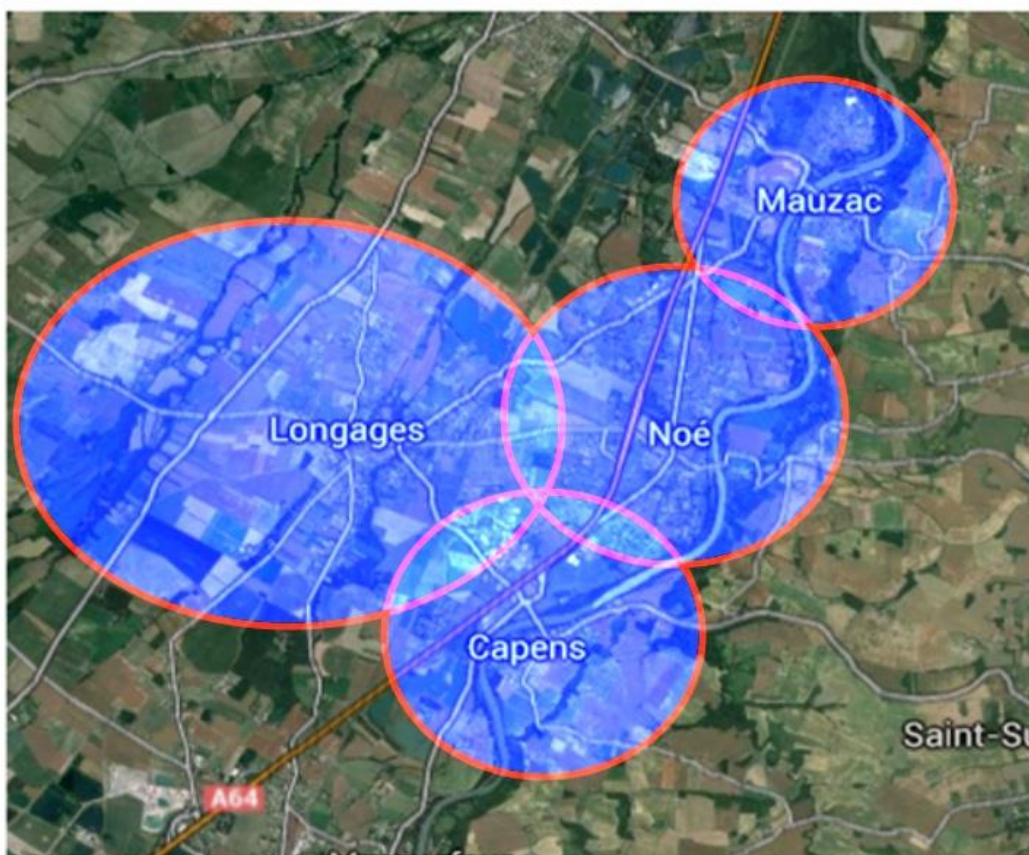
Audrey MIRANDA : Chant enfant/adultes

Michel GUESDON : Théâtre enfant/adultes

Alexandra RIBIS : gymnastique sportive, Cardio-training/FAC, Hitt

Patricia BARENNE : Pilates, Rose-Pilates

B. SITUATION



Les communes de Noé, Longages, Capens font partie du Nord du Volvestre et se situent entre 35 km et 40 km de Toulouse direction Saint-Gaudens – Tarbes. Elles font parties de la Communauté des Communes du Volvestre depuis janvier 2017 qui compte 32 communes.

Leur population s'élève à environ 6970 habitants : 1/3 rurales et 2/3 ouvrières travaillant à Toulouse et ses alentours.

a) Au plan de l'urbanisme :

Evolution du POS avec aménagement des nouvelles ZAC sur Capens, Longages et Noé (création de grandes surfaces, restauration rapide, construction de plusieurs lotissements et logements sociaux sur le territoire et révision du PLU).

Les habitations sont constituées d'une majorité de maisons individuelles.

b) Au plan associatif :

On compte actuellement **56** associations implantées sur ce territoire du Nord du Volvestre, dont **19** à caractère sportif, **20** de loisirs et **18** culturelles proposant des activités en direction des citoyens de 0 à 90 ans.

c) Au plan de l'accueil de la petite enfance et enfance/jeunesse et adultes :

- Mise en place du PEDT, du PLAN MERCREDI, et signature 2^{ème} trimestre 2024 de la CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (ancien CEJ) avec la C.A.F, la CCV du Volvestre, la CARSAT, le conseil départemental, les communes de la CCV et la SDJES 31,
- Maintien des ouvertures de classe en maternelle et primaire pour certaines communes et fermetures pour d'autres,
- ALAE sur les sites scolaires,
- Crèche associatives et privées sur Longages et ZAC de Serre,
- Création de multiples associations sportives, culturelles,
- Ouverture en septembre 2013 d'un Collège 600 sur NOE à proximité de la Commune avec un chemin d'accès. Depuis on est passé à 800,
- En 2007, la Communauté des Communes Garonne/Louge (Longages, Noé et Capens) a choisi de mettre en place un A.L.S.H. Communauté des Communes « L'île aux enfants 3 /13 ans » géré par l'association Foyer du Rabé en lui mettant à disposition des locaux qui lui sont propres sur la Commune de NOE. Mais en 2017 disparition de cette intercommunalité au profit de la Communauté des Communes du Volvestre. Puis janvier 2018 rétrocession de la compétence Enfance et Jeunesse aux commune de Capens, Longages et Noé. Mais les communes assurent toujours le service par convention et sur le même site.
- Le Foyer du Rabe est devenu MJC en s'affiliant à la fédération des MJC de France.
- 2019 créations d'un ALAC au collège de Noé et un Point Accueil Jeunes à Longages en sommeil depuis septembre 2021 (COVID 19 et arrêt du financement avec la mairie de Longages porteuse du projet).
- Création d'un poste d'animateur jeunesse avec le CCAS de Longages et NOE,
- Juin 2019 création d'un RAM sur Longages, assistantes maternelles indépendantes sur les 3 communes ou regroupées avec l'association L.A.M.A,
- Mise en place d'un mini-bus par les communes de Longages et Noé. Les personnes qui en font la demande peuvent en bénéficier afin de se rendre au lieu de première nécessité (commerces, assistante sociale, etc...)

C. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Ce projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation.

Grâce à nos années de fonctionnement, nos observations, nos bilans et l'évolution des mises à dispositions nous avons pu définir objectivement l'aménagement des espaces, du temps et les orientations pédagogiques de ce projet.

Notre mission première est :

- De contribuer à l'épanouissement des enfants en développant leur prise d'autonomie et en les responsabilisant,
- De participer au développement des valeurs de socialisation (notamment pour les plus petits qui affrontent souvent pour la première fois les réalités de la vie en collectivité),
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- De leur apporter un développement socio-culturel plus riche.

Pour nous acteur et professionnel du périscolaire et extrascolaire, il nous paraît donc indispensable de prendre en compte certains facteurs qui vont induire le bien-être de l'enfant.

- Le premier sera la fatigue des enfants sur leur journée.

Pour cela, les temps A.L.S.H. devront permettre aux enfants de se détendre, d'avoir des temps d'animation non contraignants et agréables car ils sont la soupape de décompression qui fractionne le rythme parfois éprouvant des journées scolaires.

- Le second sera l'importance de respecter les individualités dans le groupe et de permettre à certains enfants de se défouler et à d'autres au contraire de se reposer.

Pour cela, il est indispensable que les enfants aient le choix de participer ou non aux activités proposées par les animateurs, qu'ils aient le choix d'utiliser leurs temps périscolaires et extrascolaires en fonction de leur fatigue et de leur envie.

- Le troisième sera que les enfants doivent venir avec plaisir, être actifs, autonomes, respecter les règles de vie, se préparer à devenir le citoyen de demain et s'épanouir au maximum sur leur temps libre.

Pour cela, il faudra impulser une dynamique que prenne l'enfant dans sa globalité.

Ils doivent trouver :

- **Un rythme de temps libre qui leurs conviennent sans que cela ne soit contraignant et qui soit une vraie coupure du temps scolaire.**
- **Une équipe d'animation à leur écoute et qui les accompagne dans les différents temps de la journée avec un savoir-faire qui s'inspire et s'approprie des différentes techniques d'animations.**
- **La possibilité de découvrir des activités existantes sur l'Intercommunalité ou ses alentours.**
- **Des thèmes d'animation qui leurs font découvrir de Nouvelles Régions, Pays, ou Activités...**
- **Un accompagnement qui leur permette de devenir les Citoyens de demain.**
- **Les moyens pour devenir autonome.**
- **Des jeux, des ateliers, des activités diverses qui devront permettre d'élaborer un séjour inoubliable grâce à la participation de tous.**
- **Pour les vacances, un dernier jour de Centre qui devra refléter tout ce qu'auront pu vivre les enfants sur l'ensemble du séjour.**
- **Une dynamique qui leur donne l'envie de revenir.**
- **La mixité dans toutes les situations.**

En tant que co-éducateur, les valeurs éducatives qui nous animent vont aider l'enfant à s'épanouir, à devenir autonome et responsable et à être le citoyen de demain à travers des activités culturelles, sportives ou ludiques.

DANS LE CADRE DE SON TEMPS LIBRE c'est l'occasion pour chaque enfant :

- De se découvrir des talents et de contribuer à sa réussite,
- D'avoir la possibilité de s'exprimer et trouver son équilibre dans notre territoire,
- D'avoir la possibilité de se responsabiliser en portant des projets utiles à l'amélioration de son cadre de vie.
- **Dans ce cadre-là, les directives de l'association MJC DU RABE sont :**
- D'assurer sur l'A.L.S.H. un accueil de qualité pour les enfants,
- De permettre aux enfants de se respecter et de se regrouper autour de l'adulte et d'un même projet,
- De permettre de s'ouvrir vers le monde extérieur à partir de vacances à thème,
- D'organiser la concertation des intervenants afin que les projets aboutissent.

D. LES LOCAUX ET LES HORAIRES

Dans le cadre de l'A.L.S.H., les temps d'animation seront propices aux échanges et à l'écoute à travers des activités adaptées.

Ce service doit répondre aux besoins et aux attentes des enfants, des familles et être en articulation avec le projet d'école.

Concernant ce dernier point nos axes prioritaires de co-éducateur seront de :

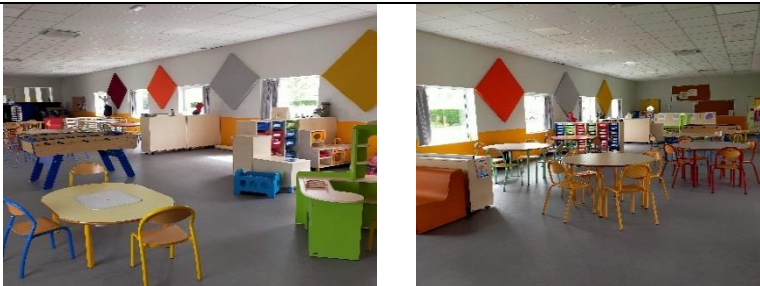
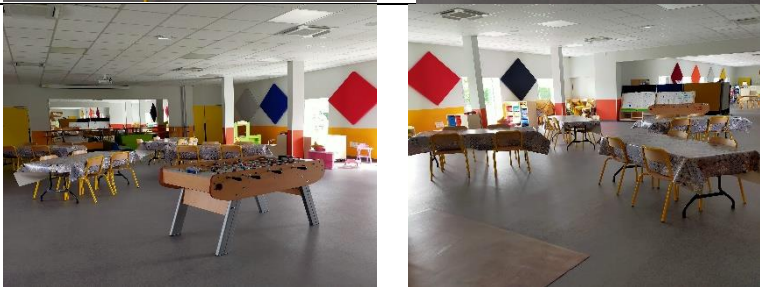
- Responsabiliser les enfants dans leurs actions,
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- D'apporter un développement socio-culturel plus riche,
- Les aider à devenir autonome.

a) Les locaux

L'A.L.S.H. dispose de différents lieux qui se trouvent au centre du lotissement Sainte Marie 1 rue des ifs à Noé. Ces locaux municipaux sont mis à notre disposition par la Mairie de NOE.

Ils se composent de :

Une salle réservée aux 3/4 ans qui sert aussi à l'association des assistantes maternelles de Noé L.A.M.A.et le dortoir	
Une salle réservée aux 5/6 maternelle	
Des sanitaires maternels	

Une salle réservée aux 6/7 ans qui sert aussi à la salle de chant et théâtre		
Une salle réservée aux plus de 8 ans et plus qui sert aussi de salle de danse pour les ateliers expression corporelle		
Des sanitaires élémentaires		
Une petite cuisine		
Les salles de laverie, buanderie et d'entretien		
Une plate-forme sportive		
Un local administratif	BUREAU de la MJC	
Une salle pour les animateurs		
2 salles de stockage		
Nous disposons aussi des terrains de foot, de tennis, du gymnase, de la piscine, de la médiathèque, du restaurant scolaire, des locaux scolaires, des cours scolaires et des espaces verts de la Commune de NOE.		

b) Les horaires

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée avec ou sans repas (seulement le mercredi) :

- De 7h30 à 11h30 ou 13h30 (½ journée avec ou sans repas),
- De 11h30 ou 13h30 à 18h30 (½ journée avec ou sans repas),
- De 7h30 à 18h30 (journée avec ou sans repas).

c) public

- Les petites vacances **85 à 95** enfants de 3 à 13 ans par jour.
- Les grandes vacances **70 à 140** de 3 à 13 ans enfants par jour.
- Les mercredis **90 à 140** enfants de 3 à 13 ans par jour. (temps ALAE)

E. L'EQUIPE D'ANIMATION

Pendant les vacances une équipe d'animation compétente et diplômée propose à vos enfants des activités sportives, culturelles, éducatives et manuelles dans un cadre chaleureux et au travers de thèmes variés.

Mesdames BARENNE et ROMERO, directrices de structure MJC du RABE sont titulaires du BAFA, elles coordonnent les ACM et les équipes d'animation.

Plus de 80% de l'équipe est diplômée BAFA, BPJEPS ou CAP petite enfance, 20% sont stagiaires BAFA/BAFD/CAP petite enfance ou non qualifiés.

Le personnel devra mener à bien les diverses activités, connaître les techniques d'animation de groupe selon les tranches d'âges et avoir une qualité de travail qui permette à l'enfant de s'épanouir et de venir à l'A.L.S.H. avec plaisir.

Il devra respecter la Charte de qualité, sa fiche de poste, le Projet Educatif et Pédagogique ainsi que les objectifs d'équipes qui ont été décidés lors des réunions de travail hebdomadaires.

Nombres de salariés : 23 CDI, 8 CDD de l'association MJC du Rabé. Nous n'avons pas de mise à disposition de personnel municipal à l'ALSH.

Le personnel occasionnel : des animateurs BAFA/CAP petite enfance ou autres diplômes jeunesse et sports..., ayant des compétences particulières, peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques.

Des stagiaires : BAFA, BAFA, BPJEPS ou tout autre stagiaire de formation en lien avec la jeunesse, le socioculturel ou le sport peuvent être accueillis au sein de la structure dans le cadre de stage pratique ou de montage de projets ponctuels.

a) Les relations avec les différents partenaires

Les parents, les enfants, les Mairies, les associations et les riverains se trouvant sur la Commune et au sein du territoire des Communes de Capens, Longages et Noé reconnaissent la qualité du service que propose l'A.L.S.H. et la MJC du RABE.

Tous ont pris conscience de l'importance de nos actions.

Ils nous appuient et nous soutiennent dans toutes nos démarches grâce à leur aide physique, infrastructurelle, de communication lors de nos diverses manifestations comme :

Le Carnaval, les spectacles divers, les soirées au profit de sorties pour les enfants, le Forum des associations, le marché de Noël ou lors de réunions et de questionnaires afin de préparer le Projet Educatif et Pédagogique.

Nos relations avec la SDJES 31, la C.A.F., la PMI et les autres organismes sont régulières et cordiales.

LES RELATIONS ET COMMUNICATIONS

ANIMATEUR/ANIMATEUR

L'animateur fait partie d'une équipe et sa méthode de travail doit rester cohérente.

Chacun doit communiquer et partager ses opinions, ses idées, ses actions, ses observations sans avoir le sentiment d'être jugé.

Chaque animateur doit avoir la liberté d'entreprendre des actions auprès des enfants même si celles-ci sont novatrices dès l'instant qu'elles sont en phases avec le Projet Pédagogique.

Lorsqu'un animateur est face au groupe d'enfants il ne doit pas être interrompu sans raison précise et par qui que ce soit.

S'il y a discordance, les animateurs doivent s'expliquer à l'écart des enfants. Si le conflit persiste, ils doivent en parler aux directrices et la hiérarchie.

ANIMATEUR/PARENTS

L'accueil des parents est tout aussi important que celle des enfants, cet accueil se doit d'être chaleureux et convivial.

L'animateur informe les parents sur le déroulement de la journée, son contenu, les actions proposées, réalisées, les prochains temps fort au Centre.

Si la journée d'un enfant ne s'est pas bien passée : comportement agressif, insolence, retrait sur lui-même ou si l'enfant s'est blessé, l'animateur doit en avertir la direction qui fera le point avec la famille.

Si les parents manifestent un mécontentement en rapport avec la vie de leur enfant au Centre, ils doivent en avertir les directrices et proposer une rencontre avec celle-ci afin de résoudre le problème.

Les parents ne doivent pas agresser l'équipe d'animation pour quelque motif que ce soit. Une réunion est plus porteuse pour éclaircir tout problème et le respect mutuel est primordial, c'est un comportement plus citoyen !

L'animateur est porteur des valeurs pédagogiques du Centre.

ANIMATEUR/DIRECTRICE

La structure est petite, les directrices sont aussi animatrices certain temps de la journée, elles ont les mêmes obligations que les autres animateurs, elles sont garantes du bon déroulement du Projet Pédagogique et du suivi financier.

Elles supervisent les besoins humains et matériel du Centre.

Elles jouent aussi un rôle formateur auprès des animateurs.

DIRECTRICE/COMMUNE/COMMUNAUTE

Les directrices répondent aux objectifs et priorités des Communes et Communauté des Communes.

Elles sont garantes du bon fonctionnement humain, financier, pédagogique et matériel ainsi que de l'entretien des locaux.

Elles ont la gestion du budget au quotidien et donc des dépenses liées au fonctionnement du Centre de loisirs dans le respect du budget prévisionnel convenu avec la Communauté des Communes et sous le contrôle du président de l'association MJC DU RABE et du Commissaire aux comptes.

Elles sont le lien entre les Communes, la Communauté des Communes et les familles qui fréquentent la structure.

Elles supervisent l'organisation du travail de tout le personnel et de ce fait est aussi leur lien avec les élus locaux et les Maires.

Une Charte de qualité du personnel et un guide d'accueil ont été mis en place afin d'accompagner au mieux tout l'équipe d'animation dans son savoir être et savoir-faire.

b) Les jeux à l'A.L.S.H.

Le jeu est une activité indispensable au développement psychique et physique d'un enfant. En ce sens, c'est une activité qui doit être prise très au sérieux par les parents et les animateurs(trices) qui souhaitent un développement harmonieux de la personnalité des enfants.

De février 2023 à mai 2024, l'équipe d'animation a suivi une action de formation sur : « l'intégration d'objet ludique en structure d'accueil petite enfance/enfance » avec FORMALUD.

A l'issue de cette formation les animateurs ont eu un certificat de formation qui met en avant leur compétence professionnelle dans le cadre de la gestion du jeu.

L'équipe éducative sur ces temps-là est à la disposition des enfants.

Aucun jeu n'est obligatoire, il est proposé par l'équipe ou mis en place par les enfants. Il est donc une nécessité vitale dans leur développement. Le rôle de l'adulte qui présente ces jeux, les accompagne, les surveille et accorde une part d'autonomie est également capital.

Exemples d'activités proposées : Jeux de sociétés, jeux dirigés, jeux libres, jeux de constructions/stratégies, foot, baby basket, jeux traditionnels, gymnastique sportive, course d'orientation, vélo, relaxation, paddle, natation, golf, bowling, karting, jeux d'eau, foot free-style, tir à l'arc, jeux sportifs, danse, APPN, B.C.D., diverses activités manuelles, , chants, théâtre etc...

F. LA TARIFICATION

La tarification tient compte de la modulation tarifaire dont l'application a été imposée par la CAF. Chaque famille doit remplir le dossier d'inscription sur le portail Let A et fournir l'attestation CAF justifiant du coefficient familial ce qui permettra d'établir le bon calcul pour les factures.



TARIFS sept. 2025/Août 2026

Association MJC du Rabé - « l'île aux Enfants » : Capens, Longages, Noé

Adhésion ANNUELLE Obligatoire : 25€

A.L.S.H. et A.L.A.E le mercredi CAPENS / LONGAGES / NOE										
Quotient Familial	0€ à 400€	401€ à 600€	601€ à 800€	801€ à 1000€	1001€ à 1300€	1301€ à 1600€	1601€ à 1900€	1901€ à 2000€	2001€ à 2300€	+ 2300€
Journée repas/goûter	13€50	14€00	14€50	15€00	16€00	17€00	18€00	19€00	20€00	21€00
Journée sans repas	12€00	12€50	13€00	13€50	14€50	15€50	16€50	17€50	18€50	19€50
½ journée repas/goûter	11€50	12€00	12€50	13€00	14€00	15€00	16€00	17€00	18€00	19€00
½ journée sans repas	9€50	10€00	10€50	11€00	12€00	13€50	14€50	15€50	16€50	17€50
Sortie exceptionnelle	18€50	19€00	19€50	20€00	20€50	22€00	23€00	24€00	25€00	26€00

CESUS dématérialisés et Chèques Vacances sont acceptés

Cartes vacances loisirs CAF aides aux Temps Libres pour les Vacances :

JOURNEE par enfant : 0/400€ : - 7€, 401/600€ : - 6€, 601/800€ : - 5€ par journée
½ JOURNEE par enfant : 0/400€ : - 3.50€, 401/600€ : - 3€, 601/800€ : - 2.50€ par journée

G. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

IL FAUT :

a) Au plan général

- Imputer une dynamique sur le Centre qui entraînera le bon déroulement du temps libre de l'enfant.
 - Mettre en place un accompagnement qui permette à l'enfant de devenir le Citoyen de demain.
 - Rendre l'enfant autonome dans le choix de ses actions :
 - choix d'activités à pratiquer, l'équipe d'animation prend soin d'équilibrer les activités sportives, manuelles et culturelles,
 - choix d'élaboration, de création d'un projet, d'une envie,
 - choix de participation : l'enfant peut choisir son activité, seule exigence, c'est qu'il devra aller jusqu'au bout de son choix.
- L'animateur est là pour aider l'enfant à mener son projet jusqu'au bout.

b) Dans la vie quotidienne

- Casser le rythme scolaire afin que l'enfant puisse trouver son propre rythme dans le Centre en lui permettant de prendre en charge la gestion de son temps de loisirs.
- L'enfant pourra découvrir de nouvelles façons de vivre selon les activités pratiquées, les différents types de séjours, de sorties ou thèmes.
- L'enfant élaborera, avec l'aide de l'équipe, les règles de vie.
- Donner à l'enfant l'envie de revenir tous les jours avec plaisir.
- Permettre à l'enfant de découvrir des activités sportives, manuelles, culturelles dans des lieux où il n'a pas l'habitude d'aller afin d'élargir son champ de connaissances.

c) Dans les activités

- Apprendre aux enfants à s'investir dans la vie du Centre et hors du Centre et dans les différentes activités proposées et développer sa curiosité.
- Permettre à l'enfant de découvrir des lieux et des activités nouvelles.
- Initier l'enfant à diverses activités afin d'épanouir sa culture générale.
- Amener l'enfant à développer son esprit critique.

d) Dans le relationnel

- A travers la convivialité dans les groupes permettre à l'enfant d'échanger ses idées avec tout le monde et être acteur dans la vie du Centre.
- On favorisera les communications et l'expression des enfants entre eux et vis-à-vis de l'adulte.
- On développera les notions d'entraide, de respect de soi, de respect de l'autre et de fair-play.

Nous mettrons l'accent sur 7 objectifs qui seront développés tout au long de la journée de l'enfant.

Objectifs :

- Favoriser la socialisation des enfants.
- Participer au développement général des enfants.
- Promouvoir la citoyenneté.
- Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.
- Faciliter l'implication des familles.

Finalités éducatives	Favoriser la socialisation des enfants.	
Les objectifs généraux	Permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité.	Développer des valeurs favorisant la socialisation.
Les objectifs opérationnels	• Aider progressivement les enfants à comprendre les règles de vie qui régissent leur environnement humain et matériel. • Développer chez l'enfant les fondements de la communication en direction des adultes et de ses camarades. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.	• Développer un esprit de collaboration et d'entraide. • Développer chez les enfants la prise en compte de l'autre et son acceptation.
Idées de mise en œuvre	En établissant des règles de vie sur les accueils simples et logiques. En utilisant des supports ludiques pour faciliter leur compréhension par les plus petits tels que des affiches, photos... En expliquant et en réexpliquant ces règles au quotidien aux enfants. En leur expliquant les manières de communiquer oralement avec leurs camarades et avec les adultes. En reprenant systématiquement les écarts de langage et en expliquant la façon d'utiliser la verbalisation. En leur faisant prendre conscience de l'importance de l'écoute de l'autre au travers de grands jeux ou animations qui intègrent progressivement tous les enfants en valorisant leur participation.	En proposant des grands jeux et animations qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage. En favorisant les projets d'activités qui participent à des réalisations collectives (spectacle de fin de vacances, tournoi, exposition, concours...).

Finalités éducatives	Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux	Développer progressivement L'autonomie.	Accompagner les enfants vers la responsabilisation
Les objectifs opérationnels	• Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps en fonction de leurs besoins, de leurs envies. • Inciter et encourager les enfants à faire les choses par eux même. • Motiver les enfants au choix d'un projet et le mener jusqu'au bout.	• Amener les enfants à participer aux contraintes de la vie collective. • Permettre à l'enfant de prendre conscience des conséquences de ses actes.
Idées de mise en œuvre	En aménageant les espaces intérieurs et extérieurs dans une logique d'utilisation, en établissant des coins de jeux sportifs, jeux de société, lecture, dessin, repos (zones de rituels) ... En donnant l'accès à ces espaces et le choix aux enfants de les utiliser. En leur permettant de choisir s'ils veulent être à l'intérieur ou à l'extérieur. En les encourageant progressivement à agir seul dans toutes les tâches de la vie quotidienne comme : couper leur nourriture à la cantine, se servir, mettre leur manteau...(ne pas faire à leur place dans la mesure du possible).	En invitant les enfants à participer à toutes les tâches de la vie collective comme le rangement après un jeu ou le rangement des couverts après le repas... En parlant avec eux à tout moment de la journée. En réglant les conflits, en expliquant et en interprétant les actes qu'il peut commettre, en lui faisant comprendre les conséquences... En adaptant les sanctions aux fautes commises.

Finalités éducatives	Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux	Favoriser l'épanouissement et l'éveil intellectuel et physique	
Les objectifs opérationnels	• Favoriser le développement de leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles. • Permettre aux enfants de faire de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles activités. • Apporter un développement socio-culturel plus riche.	
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur les accueils de l'A.L.S.H. pour l'élaboration des projets d'animation. En proposant des activités et jeux ayant un réel intérêt pour les enfants qui répondent à leur besoin en lien avec leur développement (activité et jeu, d'expression, sportif...). En proposant des activités et des jeux diversifiés (art, plastique, musique, photo,) Rencontres avec d'autres structures ou associations du village (3ème âge, crèche, tennis-club, etc...) Sorties sportives, culturelles vers d'autres communes, départements. Choisir des thèmes qui favorisent l'ouverture sur la région, le pays, le monde, son histoire, faire intervenir des personnes ayant une connaissance de l'environnement, de l'histoire du village ou de la Communauté des Communes. Favoriser des sorties en milieu urbain et visiter des musées, profiter des animations de spectacle vivant, ainsi que dès que des actions pédagogiques et récréatives proposées par les villages alentours.	

Finalités éducatives	Promouvoir la citoyenneté.	
Les objectifs généraux	Sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes.	Permettre aux enfants d'agir dans des actions citoyennes et collectives.
Les objectifs opérationnels	• Faire prendre conscience aux enfants de leurs droits et leurs obligations civiques. • Sensibiliser les enfants aux valeurs de vie en communauté dans la société et au sein de leur collectivité (respect, démocratie, solidarité...). • Faire prendre conscience de la différence entre chacun (sociale, culturelle, mixité, handicap) et respecter ses différences.	• Permettre aux enfants de préserver et/ou améliorer le cadre de vie dans lequel ils évoluent. • Permettre aux enfants d'intervenir sur des actions ayant un intérêt citoyen qui dépasse la dimension périscolaire • Respect de soi et des autres.
Idées de mise en œuvre	En abordant les bases des droits de l'enfant au travers des différents projets d'animation et dans l'élaboration des règles de vie de la structure. l'A.L.S.H. valeurs au quotidien, en utilisant un fonctionnement démocratique dans leurs prises de décision et dans la construction de leur projet. En leur faisant prendre conscience des réalités et des problématiques (Sociale, écologique...) en dehors de leur vie périscolaire. En étant capable de résoudre ses conflits seuls ou avec l'aide de l'adulte. En permettant à l'enfant de donner son avis, son jugement lors des discussions. En sensibilisant les enfants à l'esprit sportif en organisant des animations de découverte, en développant l'esprit d'équipe par le jeu collectif, en développant leur motricité par des jeux divers.	En mettant en place des projets ayant un lien avec leur vie en collectivité au sein de l'A.L.S.H. En mettant en place des projets à finalité humanitaire, environnementale ou en lien avec les manifestations locales (marché de Noël, Carnaval...).

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.	
Les objectifs généraux	Développer un esprit critique.	Amener les enfants à être responsable.
Les objectifs opérationnels	- Développer le sens critique, les inciter à se poser des questions et à s'interroger avant d'accepter une affirmation ou une règle. - Permettre aux enfants de prendre part aux décisions et aux réflexions qui les concernent.	- Aider à la prise de conscience de la valeur du matériel et des espaces mis à leur disposition. - Favoriser la prise de conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs camarades et de la collectivité. - Amener les enfants à respecter les règles de vie mises en place.
Idées de mise en œuvre	En expliquant le bien fondé des règles de vie qui régissent la collectivité. En ne donnant aucune directive sans explication. En étant à leur écoute et en prenant en compte leur idée (boîte à idées...). En leur donnant la possibilité d'agir sur la mise en place de leur idée.	En mettant en place des habitudes et des règles simples, (utilisation des poubelles, accès libre au matériel mais rangement systématique et restitution dans l'état...). En donnant des sanctions en cas de dégradation volontaire qui visent à réparer. En les faisant participer à la mise en place et au rangement du matériel. En incitant les enfants qui s'engagent dans une activité ou action collective à la terminer. En expliquant les conséquences et les dangers en cas de non-respect des règles.

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.	
Les objectifs généraux	Permettre à l'enfant d'évoluer dans son autonomie.	
Les objectifs opérationnels	- Favoriser la participation active des enfants dans la construction des projets d'animation et d'activité, les rendre acteur de leurs loisirs extrascolaires. - Au travers des différents projets et dans le cadre de leur vie collective, leur laisser la possibilité d'agir seul, de faire par eux-mêmes. - Permettre aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs idées entre eux et avec les adultes.	
Idées de mise en œuvre	En construisant les projets avec les enfants, en les impliquant le plus possible dans l'élaboration et la réflexion (réalisation d'un spectacle, costume, décors, mis en scène, sonorisation...). En leur permettant de commettre des erreurs et d'en tirer des conclusions. En ne cherchant pas à faire du joli ou du parfait. En ne finissant pas les réalisations des enfants à leur place. En mettant en place des projets leur permettant de communiquer en direction de leurs camarades, leurs parents (atelier journal), en mettant en place des projets autour de sujets qui les concernent.	

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants	
Les objectifs généraux	Respecter le rythme individuel de chaque enfant.	Assurer la sécurité physique des enfants.
Les objectifs opérationnels	• Adapter les animations, jeux et activités sur les différents temps extrascolaires au rythme des journées scolaires et des individualités. • Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires et extrascolaire en fonction de leurs besoins, fatigues et envies.	• Assurer les soins nécessaires à l'enfant en cas de blessures et le relais avec les instituteurs et les parents. • Prévenir tous les risques d'accident sur l'ensemble de la structure et des temps périscolaires et extrascolaire. • Prévenir et aider les enfants à comprendre les comportements présentant un risque. • Eduquer les enfants à l'hygiène alimentaire et sanitaire.
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur la structure (analyse de la structure, constat avant l'élaboration des projets d'activités). En proposant des activités diversifiées pouvant convenir aux individualités des enfants. En permettant aux enfants de choisir de participer ou non aux activités, jeux et animations proposés. En aménageant des espaces de jeux et de détente (zone repos et temps calme, jeux de société, lecture, dessins...) que les enfants pourront utiliser selon leurs besoins et leurs envies. En prenant en considération la journée type décrite dans le projet pédagogique ainsi que son déroulement. En adoptant pour l'animateur une attitude d'animation (observation, écoute, vue collective et individuelle) à tout moment de la journée avec du bon sens et en accord avec l'équipe. Ce qui permet de pouvoir modifier ou adapter les différents temps de la journée en fonction des besoins du groupe en priorité, sans négliger les besoins individuels.	En assurant la surveillance sur tous les temps extrascolaires, de tous les lieux d'accueil et notamment des lieux isolés (toilettes, couloirs...). En leur expliquant les conséquences que pourraient avoir certains comportements (courir dans le couloir, jeter des cailloux...). En leur donnant des repères et des habitudes (lavage des mains, goûter à tous les plats...).

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants
Les objectifs généraux	Assurer la sécurité affective des enfants.
Les objectifs opérationnels	• Instaurer des relations entre enfants et avec les adultes basées sur la confiance et un respect mutuel. • Aménager les espaces et les temps extrascolaires pour que les enfants se sentent rassurés et en sécurité.
Idées de mise en œuvre	Avec des animateurs qui se comportent en adultes responsables qui adoptent une attitude juste et respectueuse envers tous les enfants. En ayant une réflexion objective et rationnelle des aménagements temps/espace (réfectoire pour les plus petits, séparation des espaces maternelles et élémentaires...). Par la présence d'un animateur toujours disponible à leur écoute.

Finalités éducatives	Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.
Les objectifs généraux	Mise en place des règles d'hygiène et de santé des enfants.
Les objectifs opérationnels	• Proposer des activités liées au goût et des activités physiques diversifiées.
Idées de mise en œuvre	Mettre en place des rendez-vous autour de la cuisine : repas autonome à thème lors des vacances ainsi que des activités sportives et physiques régulières incluses dans le programme. Respecter des notions d'équilibre alimentaire lors des repas et des goûters (y compris lors des activités en autonomie). Proposer la création d'un menu sur un mode démocratique et le réaliser ensemble. Se servir du thème du projet d'animation pour faire découvrir des mets ou des plats originaux. Rappeler tout au long de la journée les règles simples de l'hygiène de chacun face à la collectivité. Lors des passages aux sanitaires rappeler l'importance de se laver les mains correctement après être passé aux toilettes et non avant. Rester vigilant sur le comportement des enfants lorsqu'ils sont enrhumés afin d'éviter toute contamination. Avoir constamment des mouchoirs en papier et solliciter les plus petits à se moucher tout seul. Isoler un enfant qui aurait des signes de fièvre ou de douleurs et avertir immédiatement les parents. Faire comprendre aux enfants de l'importance des activités physiques et sportives : savoir bouger pour éviter l'obésité.

Finalités éducatives	Faciliter l'implication des familles.
Les objectifs généraux	Participation des familles.
Les objectifs opérationnels	• Instaurer des relations entre les familles et le Centre basées sur la confiance et un respect mutuel. • Aménager des espaces et des temps d'échanges.
Idées de mise en œuvre	En associant les parents aux activités pratiquées. En les valorisant et en mettant en place des animations en lien avec leurs compétences, leurs origines culturelles ou en sollicitant leur participation volontaire pour un repas autonome à thème, l'accompagnement en balade ou en sortie, lors de la fête du centre..... En utilisant Internet comme outil de communication et d'échange. En mettant en place un face book pour informer les familles ainsi que l'utilisation du site des Communes. En organisant le café des parents.

Tableau de synthèse du projet DES 3 COMMUNES dans le cadre du PEdT

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnel s	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 3 : <u>La formation de la personne et du citoyen :</u> Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles	1-des conflits entre enfants trop nombreux dans la cour dégenérant parfois en bagarres ou incivilités verbales 2-un recours à la sanction trop fréquente par les adultes, ou une difficulté à proportionner les sanctions 3-des enfants qui ne connaissent pas les règles ou les oublient 4-des enfants qui ne comprennent pas ou contestent les sanctions posées par les adultes 5-des enseignants et animateurs qui passent une grande partie de leur temps de cour à gérer les conflits 6-des parents qui questionnent le climat scolaire	Développer la médiation entre pairs	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants et parents volontaires à la gestion des conflits, à l'expression des émotions, aux principes de la communication non violente et aux techniques de médiation. (Utilisation de la rose des émotions, emoticons sur comment je suis aujourd'hui, réunion, etc...) Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « Médiateurs » (Travail à partir du jeu des 3 visages) Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de médiateurs Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle à la fois préventif et de médiation.	1- baisse du nombre de conflits entre enfants à la pause méridienne 2- baisse du nombre de bagarres et d'incivilités verbales 3- baisse du nombre de recours à la sanction par les adultes 3- meilleure connaissance des règles par les enfants 4- baisse de la contestation, par les enfants, des sanctions posées par les adultes 5- meilleure cohérence animateurs/enseignants/parents 6- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs 7- implication plus forte des parents dans les projets d'école et d'ALAE, meilleure image de l'école 8- évaluation positive par les enfants de ce dispositif de médiation, désir des enfants de 8 ans de pouvoir être médiateurs l'année suivante 9- nombre de parents qui disent que leur enfant utilise ces techniques de médiation à la maison

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 5 : <u>Les représentations du monde et l'activité humaine :</u> Ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.	1-des enfants qui ne connaissent pas leur environnement proche et lointain 2-des enfants qui se demandent si l'Ukraine est loin et de fait si la guerre peut les toucher 3-des parents qui questionnent sur comment expliquer la situation actuelle face aux différents conflits mondiaux en essayant de faire comprendre à leurs enfants que c'est loin de chez eux 4- manque de connaissance culturelle du monde	Explorer le monde et découvrir ses cultures, ses architectures dans l'espace et le temps	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants à l'exploration du monde Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « reporteur » (Création d'un petit journal « le monde et moi ») Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de « reporteur » Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle de reporteur et réaliser un journal commun ainsi que de productions (frises et autres) Création d'un blog su cette thématique ou page FB ou initiation à la radio (possible avec radio Galaxie et réalisation d'un petit journal TV)	1- créer de nombreux jeux sur l'espace, l'architecture et les matériaux adaptés pour chaque école qui serviront de supports d'apprentissages dans les séquences et les temps de jeux libres. Cela permettra d'installer des « moments de langage à plusieurs » où il y a « argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent sur la connaissance de son environnement proche et du monde » <i>2- Permettre à l'enfant de passer progressivement d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré », et « d'un espace autocentré à un espace géographique et cosmique. Cette capacité de décentration lui permettra de comprendre d'abord l'évolution de quelques aspects des modes de vie à l'échelle de deux ou trois générations, de comprendre les interactions entre l'espace et les activités humaines et de comparer des espaces géographiques simples ».</i> <i>3- développer des savoir-faire et des connaissances permettant à l'enfant de comprendre qu'il fait partie d'une société organisée qui évolue dans un temps et un espace donné</i> 4- S'intéresser à l'architecture constitue une possibilité concrète pour les élèves d'explorer l'espace. Par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales de leur environnement immédiat. L'école maternelle cherche à dépasser ces connaissances implicites et limitées pour viser la construction de repères spatiaux 5- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs

H. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

Le déroulement d'une journée enfant pendant les vacances et le mercredi (ALAE) est la suivante :

- **7h30/9h15 : arrivée échelonnée/accueil :**

Les parents amènent les enfants au portillon de l'A.L.S.H, un animateur fait l'accueil des familles et accompagne les enfants dans leurs salles où les équipes d'animation les attendent. **Ce temps** permet d'aller au-devant des parents afin d'accueillir l'enfant et de faire le lien pour les remarques particulières avec l'animatrice référente.

Des espaces de jeux sont aménagés pour les enfants qui souhaitent être autonomes, d'autres sont animés par des animateurs : coin jeux de société, pâte à modeler pour les plus petits, dessins,

Dès leur arrivée les enfants mettent leurs chaussons et ont la possibilité de prendre une collation fournie par les parents s'ils n'ont pas eu le temps de déjeuner à leur maison (collation fournie jusqu'à 8h15).

A 9H rangement des différents espaces de jeux avec les enfants.

- **9h15 : temps d'appel, évaluation des émotions et explication de la journée.**
- **9h30/11h00 : activité manuelle, culturelle, sportive sur site ou à l'extérieur selon le thème et l'âge des enfants :**

Chaque groupe dans sa salle respective où lieu sportif démarre son activité. Quand un enfant a fini le 1^{er} soit : il peut aller sur l'atelier libre, il aide un camarade, il peut refaire une 2^{ème} activité.

Pour les activités sportives l'enfant doit obligatoirement avoir sa tenue de sport.

- **11h00/11h30 : jeux libres au centre de loisirs avec l'équipe d'animation**
- **11h30 : départ des enfants en ½ journée sans repas et arrivée des enfants en ½ journée repas :**

Les parents doivent amener ou récupérer les enfants au centre de loisirs. **Attention les inscriptions en demi-journée ne sont possibles qu'en mercredis ALAE.**

- **11h30 : départ cantine au restaurant scolaire de Noé de 3-6 ans / 11h45 pour les 6-13 ans :**

Tous les enfants se rendent en direction du restaurant scolaire en passant par le jardin des enfants. Le trajet dure environ 7 mn. Par temps de pluie, nous fournissons un K-way par enfants.

- **12h00/13h00 : temps de repas :**

Chaque enfant accroche son manteau au porte manteau et passage aux toilettes puis lavage des mains pour tout le monde et par groupe.

Les groupes s'installent dans le réfectoire des maternelles pour les petits, moyens, grands et les autres sont dans le réfectoire des élémentaires.

L'équipe d'animation mange avec les enfants et les aide à se restaurer. **Elle vérifie que les enfants aient goûté à tous les plats** et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun.

Dans le restaurant scolaire, une fois tout le monde présent, les enfants s'installent par table de 6 pour les moins de 6 ans et de 4 pour les 6 et plus. Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, un enfant lit le menu du jour en requérant au préalable le silence. Le début du service peut alors commencer. L'entrée finie par tous, le personnel de cantine peut débarrasser et servir le plat principal.

Quand ils ont fini leur assiette ou n'en veulent plus, les enfants aident à débarrasser leur table en mettant leurs couverts dans un bac prévu à cet effet et disposé sur chaque table. Le dessert est ensuite servi.

Le dessert fini les enfants rangent leurs tables en empilant leurs assiettes et leurs verres. Les animateurs débarrassent les tables des enfants.

La distribution d'eau s'effectue tout au long du repas et selon l'envie des enfants. Ils ont une carafe que l'animateur remplit sur demande.

Le pain, coupé préalablement en deux pour éviter les abus, est distribué de façon échelonnée et toujours selon l'envie des enfants.

Pendant ce temps repas, le calme et le respect de chacun sont de mise, tant pour le personnel de cantine, les animateurs que pour les enfants. Les animateurs et le personnel de cantine adopteront une attitude respectueuse vis-à-vis des enfants et vice versa. Ils doivent également avoir un comportement et une attitude analogue afin que les enfants aient tous les mêmes repères.

L'apprentissage de l'autonomie y joue un rôle important. Lors des repas les enfants apprendront progressivement à se servir seul, se couper la viande, ouvrir les yaourts....

Le personnel de cantine et les animateurs ont pour mission d'aider mais surtout de guider les enfants dans ces différentes tâches.

Pour finir, les enfants sont sollicités à se nettoyer les mains et le visage avec des serviettes en papier.

Puis passage aux toilettes et lavabo, mise du manteau, formation des groupes par tranche d'âge et sortie vers le centre de loisirs.

- **13h 15/13h30 : retour au Centre ou activité sportive au gymnase ou piscine ou activité spécifique,**
- **13h30 : départ des enfants en ½ journée repas ou arrivée des enfants en ½ journée sans repas l'après-midi :**

Pour le départ, la directrice ou l'animatrice référente assure le relais avec les parents en leur transmettant la situation en cas de problème ou de blessures éventuelles d'un enfant.

Pour l'arrivée, la directrice ou l'animatrice référente fait le lien pour les remarques particulières avec les parents. **Attention les inscriptions en demi-journée ne sont possibles qu'en mercredis ALAE.**

- **13h40/14h00 : jeux libres au centre de loisirs avec l'équipe d'animation :**

Ce temps permet aux enfants de jouer en atelier libre et de se défouler après le repas.

Les animateurs viennent se positionner en surveillance sur les espaces intérieurs ou extérieurs et assureront les soins éventuels si blessure. Ils doivent se placer de façon à pouvoir voir ce qui se passe, et donc, ne doivent pas être regroupés ou utiliser leur portable. Seule l'animatrice référente peut faire usage du portable pour appeler la directrice ou les secours. De plus, pour être plus efficace tout le monde doit avoir des gants jetables dans sa poche et la pharmacie mobile doit être dans la cour toujours au même endroit.

- **14h/14h20 : temps calme pour les enfants n'allant pas à la sieste**
- **14h00/16h : préparation pour la sieste et coucher pour les petits qui ont besoin d'un temps de repos.**

Mise en place des rituels pour un meilleur endormissement : déshabillage et « doudou ».

- **14h20/16h : jeux divers et motricité pour les autres groupes, activité manuelles ou sportives pour les grands :**

Chaque groupe avec son équipe d'animation respective sait ce qu'il doit faire et où il doit se rendre afin de mettre en place les différentes activités.

- **16h/16h30 : collation au Centre de loisirs :**

Soit en intérieur, soit en extérieur selon le temps. Les enfants participent à l'élaboration de la collation et à sa distribution. Chaque groupe goûte avec son équipe d'animation.

- **16h30/18h30 : départ échelonné des enfants/bilan journée avec les parents :**

Sur ce temps-là, les enfants sont dans les salles respectives de l'A.L.S.H. ou dehors avec les équipes d'animation.

Temps d'activité plus libre ou les enfants ne sont pas en activité dirigée.

Des espaces de jeux sont aménagés pour les enfants qui souhaitent être autonomes, d'autres sont animés par des animateurs : coin jeux de société, pâte à modeler pour les plus petits, dessins, jeux sportifs, ...

Ce temps permet d'aller au-devant des parents afin d'accompagner le départ de l'enfant et de faire le lien pour les remarques particulières et communiquer le cas échéant les informations importantes sur la journée de l'enfant avec l'animatrice référente.

I. REMARQUES IMPORTANTES

- Concernant les enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une allergie, les informations sont données à toutes les parties qui auront à s'occuper de ces enfants afin d'avoir une bonne qualité d'accueil. Des temps de réunion avec la famille, l'équipe d'animation et la direction sont mises en place. Le rangement des médicaments se fait dans un lieu commun.

Pour les enfants souffrants d'un handicap ou de maladies chroniques nous mettrons tout en place afin que ces derniers puissent aussi s'épanouir à l'A.L.S.H.

ATTENTION, un P.A.I. complet, à jour et signé par toutes les parties devra être fourni par les parents ainsi que les médicaments si nécessaires pour l'accueil de l'enfant si nécessaire.

Ce P.A.I. devra être refait chaque année.

- Dans le travail de préparation des animations, l'animateur se doit d'être force de propositions en ayant réfléchi aux moyens humains et matériels de ses activités, il doit faire preuve d'initiative dans ses démarches afin de préparer au mieux toutes ses interventions.
- Les modalités de transports des enfants vers l'extérieur se feront à partir de la réglementation en vigueur.
- Les parents devront remplir le dossier d'inscription SUR LE PORTAIL FAMILLE, se conformer au règlement intérieur en vigueur et respecter toutes les décisions prises à l'Assemblée Générale. Il faut être à jour des factures concernant les activités proposées aux familles afin de valider l'inscription.
- Les parents seront toujours informés par affichage, plaquettes, mails, relation avec l'équipe d'animation ou lors de réunion d'information ;
- Nous veillerons à ce que les organismes extérieurs qui nous accueillent soient en conformité par rapport aux normes en vigueur (relation avec la SDJES pour complément d'information si nécessaire).
- **Les rappels à l'ordre sont le plus souvent individuels,**

un enfant peut :

- Être momentanément écarté du groupe de copain, de l'atelier ou du jeu.
- Ecrire : Rédaction d'une fiche de comportement (cf annexe).
- Être convoqué au bureau de la directrice avec ou sans les parents.
- Effectuer un travail d'intérêt général en ramassant les papiers dans la cour, etc...
- Être exclu momentanément ou définitivement.

Les familles peuvent être convoquées. La directrice reçoit les enfants / les familles et applique ce qui doit être fait pour le bien du fonctionnement des services.

J. ELABORATION DES PROJETS D'ACTIVITES

Chaque animateur doit proposer un projet d'activité en faisant appel à ses compétences personnelles et en lien avec les objectifs éducatifs de l'A.L.S.H. à partir de sa fiche projet d'activité et du projet d'animation en liaison avec le thème choisi.

Dans l'élaboration de son projet d'activité l'animateur veille à prendre en compte les besoins et les problématiques des groupes d'enfants mis sous sa responsabilité. Une phase d'observation devra aboutir sur un constat permettant ainsi à l'animateur de définir les objectifs pédagogiques de son action.

La directrice veille à la cohérence de chaque projet. Elle suit et apporte son soutien aux animateurs dans l'élaboration de leur projet (réflexion, écriture...) et lors de la mise en œuvre des actions. Elle coordonne l'ensemble des opérations et assure l'harmonie générale des activités extrascolaires.

A l'issu de chaque projet d'activité, chaque animateur procèdera à une évaluation écrite de celui-ci afin de mesurer l'écart entre le projet de départ et sa réalisation.

En parallèle plusieurs grands projets communs à l'équipe d'animation peuvent être mis en œuvre sur l'A.L.S.H. tel que le Marché de Noël, préparation Carnaval et autre projet en lien avec la vie de la Commune, Communauté des Communes et des choix politiques.

Ces projets sont à l'initiative de l'équipe et sont soumis aux mêmes réflexions et modalités de mise en œuvre que les actions individuelles.

Les animateurs travaillent pendant les vacances sur des thèmes variés et des sorties sont proposées aux enfants.

K. LES MODALITES D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Des réunions d'équipe seront organisées tout au long de l'année afin d'évaluer les actions menées et d'adapter l'organisation.

Les critères d'évaluation devront porter sur :

- le respect des conditions de sécurité.
- le respect des thématiques et du projet éducatif et pédagogique.
- le respect du rythme de vie de l'enfant.
- la participation des enfants, quantitative, mixité des sexes, des groupes.
- la participation active des enfants dans la démarche de projet (implication).
- l'implication de l'équipe d'animation.
- les retours des enfants et familles.
- l'évolution des comportements.
- l'expression des enfants, ressentis en fin de séance d'animation, propositions et demandes des enfants.

Pour l'association MJC DU RABE
La directrice pédagogique de la structure Mme BARENNE Patricia

ANNEXES

RENTREE 2025 COVID 19

SITUATION COVID pas de protocoles sanitaires MAIS ON MAINTIEN :

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

La mesure de la concentration en CO₂ à l'aide de capteurs permet d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air. Il est recommandé d'équiper les écoles et établissements scolaires de capteurs mobiles afin de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour chaque local ou pour contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique dans les bâtiments où l'ouverture des ouvrants est déconseillée voire impossible.

Le port du masque uniquement si nécessaire

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité territoriale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

REGLES DE VIE et procédure si problème de comportement :

LA FICHE DE COMPORTEMENT

Que s'est-il passé ? Pourquoi est-ce que j'ai agi de cette façon ?

.....
.....
.....

Qu'aurais-je pu faire pour améliorer mon comportement ?

.....
.....
.....

Comment puis-je éviter que cela recommence ?

.....
.....
.....

A mon avis, que se passera-t-il si je recommence ? Quelle conséquence cela pourrait-il avoir ?

.....
.....
.....

Je me suis appliqué pour remplir cette fiche. S'il s'avère que ça n'est pas le cas, je devrais la refaire.

Signature de l'élève..... Date.....

Merci aux parents de signer et de rendre cette fiche après en avoir discuté avec votre enfant. Vous pouvez me faire part de vos commentaires au verso de cette feuille ou prendre rendez-vous si vous souhaitez en discuter de façon plus poussée.

Signature des parents..... Date.....

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS D'ACTIVITES SPORTIVES	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Plusieurs activités pourront être proposées à chaque séance avec un travail sur le développement du schéma corporel. - Installer le matériel à partir de la règle du jeu en organisant l'espace avec le matériel mis à disposition	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 14h00 à 16h00 Pour les 3-6 ans de 14h00 à 15h30 Les enfants s'assoient en position d'écoute, l'animateur explique le jeu et mise en situation. Exemple de jeux : balle assise, épervier, chasseur lapin, etc... Cela peut aussi être de la relaxation, du yoga, des parcours de motricités
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Coopérer et s'opposer collectivement - Repérage spatio-temporel - Respect des consignes - Fair play - Tactique de jeux	<u>Suivi de l'activité :</u> Evaluation sous forme de prises de performance Discussion avec les enfants pour le retour de leur ressentis.
<u>Matériel utilisé :</u> Ballon, plots, dossards, rubans, sifflet etc... Vélos trottinettes, échasses...	<u>Matériel à acheter :</u> Commande régulière avec le centre de loisirs
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS LIBRE INT/EXT	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire et évoluent dans leur salle ou zone - Ils doivent respecter le matériel et le rangement - Ils investissent les zones de rituel selon leurs envies	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 7h30 à 9h / de 13h30 à 14h / de 16h30 à 18h30 Les enfants se mettent en position d'écoute (assis tailleur), l'animateur (trice) explique les différentes zones disponibles en fonction de la météo (dedans, dehors) et du protocole sanitaire en vigueur.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Les enfants suivent leurs propres idées sans avoir un objectif ou un résultat en vue. - Coopérer et s'opposer collectivement - Favoriser la pensée créative - Stimuler l'autonomie - Développer la confiance en soi - Faire de nouveaux apprentissages - Respect des consignes - Fair play	<u>Suivi de l'activité :</u> Discussion avec les enfants pour le retour de leur ressentis.
<u>Matériel utilisé :</u> - Cordes à sauter, échasses, trottinettes, cerceaux, élastiques, etc... - Panier de basket - Coloriages - Matériel des zones de rituel (dinettes, jeux de construction, jeu de société, baby-foot, BCD, etc ...)	<u>Matériel à acheter :</u> Commande régulière de matériel
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> ACTIVITES MANUELLES	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - S'asseoir à une table - Comprendre et respecter les consignes - Respecter le matériel - Ranger à la demande de l'animatrice	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 9h30 à 10h45 Les enfants se mettent en position d'écouter l'animateur explique la consigne avec présentation du thème et du modèle et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Développer la motricité fine - Favoriser la créativité - Développer la dextérité - Découvrir de nouvelles techniques d'apprentissage - Se rassembler autour d'un projet collectif	<u>Suivi de l'activité :</u> Discussion avec les enfants pour le retour de leur ressenti.
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel péda relatif aux activités manuelles selon les thèmes	<u>Matériel à acheter :</u> Commande régulière avec le centre de loisirs
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS DE SIESTE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et 4 ans	+/- 22 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Aménager le sommeil et le repos en fonction des besoins des enfants (prendre en compte le mois de naissance de l'enfant par exemple), - Suivre le rythme de l'enfant qui grandit, - Permettre au très jeune enfant d'être dans des meilleures dispositions pour apprendre et découvrir, - Endormissement ou temps de repos en musique - Ceux qui ne font pas de sieste font un temps calme (30 min)	<u>Déroulement de l'activité :</u> Après le repas à 13h30, sieste. Les 2 animatrices récupèrent les enfants pour les accompagner vers la sieste. L'espace sieste est établi dans un dortoir de 22 places à côté de la salle des 3-4 ans. Les enfants passent aux toilettes (pipi + lavage des mains), vont chercher « doudou » et ensuite viennent sur les fauteuils coté dortoir. Ils se déchaussent et se déshabillent (robe, pantalon, pulls enlevés : autonomie) s'ils n'y arrivent pas on les aide puis ils déposent leurs vêtements dans une caisse (leur prénom est marqué dessus). Ils se couchent et en accompagnement à l'endormissement on met une musique douce. Les enfants s'endorment progressivement. Si un enfant s'endort sur un temps calme on le laisse dormir. Les enfants ont la possibilité de prendre leur doudou. ATTENTION : des enfants ne dorment pas et donc c'est pour eux un temps de repos, ils se reposent sur des tapis.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - La sieste répond à un besoin physiologique fondamental des jeunes enfants (un tout petit a besoin d'un minimum de 12 heures de sommeil quotidien), - Contribuer à l'équilibre psychologique, moteur, affectif et cognitif, - Permet à l'enfant d'être dans de meilleures conditions pour apprendre et découvrir.	<u>Suivi de l'activité :</u> Lien pour information à donner
<u>Matériel utilisé :</u> - CD, poste de musique, caisses affaires	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> CULTURELLE/CHANT	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Chanter en grand groupe - Prendre conscience de la nécessité d'une posture « du chanteur » pour une meilleure émission vocale. - Travailler son souffle - Travailler sa voix et améliorer de jour en jour sa performance vocale. - Produire une œuvre finie dans l'objectif d'un spectacle public.	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 9h30 à 10h45 ou de 14h à 15h30 Les enfants se mettent en position d'écoute, l'animateur explique la consigne et mise en situation. Le choix musical se fait avec les enfants. Pour les 3-6 ans le chant peut être amené par de l'apprentissage de comptines sans réel travail de technique de chant. Cela développe le vocabulaire des enfants et leur diction.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Culture humaniste : - Développer une sensibilité artistique. - Développer des capacités d'expression par la voix. - Interpréter de mémoire une chanson. - Participer avec exactitude à un jeu rythmique vocal. - Repérer des éléments musicaux caractéristiques simples Sociales et civique : - Respecter les règles de la vie collective. - Coopérer avec le groupe pour produire une œuvre. Autonomie et initiative : - Monter une certaine persévérance. - S'impliquer dans un projet collectif - Soutenir une écoute prolongée	<u>Suivi de l'activité :</u> Discussion avec les enfants pour le retour de leur ressentis.
<u>Matériel utilisé :</u> - Support papier chanson - Clé usb - Poste radio	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> CULTURELLE/THEATRE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Parler en grand groupe - Prendre conscience de la nécessité d'une posture « de l'artiste » pour une meilleure émission vocale. - Travailler son souffle - Travailler sa voix et améliorer de jour en jour sa performance vocale. - Produire une œuvre finie dans l'objectif d'un spectacle public. - Fabrication de décors de scène	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 9h30 à 10h45 ou de 14h à 15h30 Les enfants se mettent en position d'écoute, l'animateur explique la consigne et mise en situation. Le choix théâtral/sketch se fait avec les enfants. Pour les 3-6 ans le théâtre peut être amené par de l'apprentissage de comptines ou des mimes sans réel travail de technique. Cela développe le vocabulaire des enfants et leur diction.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Culture humaniste : - Développer une sensibilité artistique. - Développer des capacités d'expression par la voix. - Interpréter de mémoire un texte. - Participer avec exactitude à un jeu rythmique vocal. Sociales et civique : - Respecter les règles de la vie collective. - Coopérer avec le groupe pour produire une œuvre. Autonomie et initiative : - Monter une certaine persévérance. - S'impliquer dans un projet collectif - Soutenir une écoute prolongée	<u>Suivi de l'activité :</u> Discussion avec les enfants pour le retour de leur ressentis.
<u>Matériel utilisé :</u> - Support papier - Clé USB - Poste radio	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> BILAN DE JOURNEE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> (faire un plan au dos si nécessaire ou coller la production) Les enfants sont assis sur les bancs de manière qu'ils se voient tous pour faire le point de leur journée et afin de faciliter les échanges.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les animatrices s'installent face aux enfants et leur demande comment ils ont vécu leur journée au Centre de Loisirs. A l'aide de smileys, l'enfant exprime son ressenti, (smiley sourire : vert ; smiley neutre : orange ; smiley pas content : rouge), l'enfant montre son smiley et parle sur sa journée en racontant ce qui lui a plu ou pas plu, pourquoi il est content ou mécontent L'animatrice note ce que l'enfant exprime afin de l'améliorer ou de trouver une solution.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Travail de la mémoire, - conscience des apprentissages : prise de recul par rapport au travail, identification des réussites ? - permettre aux parents d'avoir un aperçu de la journée et du ressenti de leur enfant pour mieux l'accompagner. - permettre aux enfants de s'approprier les émotions.	<u>Perfectionnement de l'activité :</u>
<u>Matériel utilisé :</u> Smileys de trois couleurs différentes : vert, orange et rouge qui sont plastifiés.	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> BILAN DE JOURNEE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 8-13 ans	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> (faire un plan au dos si nécessaire ou coller la production) - C'est un temps d'expression, d'écoute, de libre parole, de non-jugement et de respect de l'autre - S'exprimer sur le ressenti de la journée en commençant chaque phrase par "Moi, je..." : il peut être positif, négatif, mitigé, sur un moment précis ou plutôt en globalité, par rapport à une activité ou à un enfant ou un adulte, c'est au choix de l'enfant. Cela peut aussi être une proposition d'activité pour une prochaine fois - Tous les enfants ne sont pas obligés de s'exprimer, mais si un enfant est d'accord avec ce que dit un autre il peut applaudir en secouant les mains de chaque côté de sa tête (langage sourd/muet) - Lorsqu'un enfant veut dire quelque chose, il lève la main et l'animateur lui donne la parole - L'animateur prend note des ressentis des enfants sur une feuille qui est gardée et classée. - Quand les enfants ont fini de parler, les animateurs et animatrices parlent aussi de leur ressenti s'ils le souhaitent.	<u>Déroulement de l'activité :</u> - S'asseoir tous ensemble en fin d'après-midi - Bien expliquer le fonctionnement de ce temps (non-obligation de s'exprimer, respect, liberté d'expression, pas de moqueries), ne pas hésiter à donner des exemples - Attention à ne pas donner son avis sur ce que disent les enfants (sauf si ça dépasse le cadre des règles de vie et du règlement de la structure) : il est important que celui qui parle se sente en sécurité et non pas jugé
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Favoriser la socialisation des enfants - Assurer la sécurité affective des enfants - Mettre en avant la prise de position et la liberté d'expression et le respect de l'autre	<u>Perfectionnement de l'activité :</u> - Mettre en place un baton de parole - c'est un enfant qui donne la parole aux autres
<u>Matériel utilisé :</u> - feuille et stylo	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> BILAN DE JOURNEE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 6 / 7 ans	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> (faire un plan au dos si nécessaire ou coller la production) • Bien écouter les consignes de l'activité • Être à l'écoute de l'animatrice • Respecter le matériel utilisé	<u>Déroulement de l'activité :</u> Par 4 les enfants posent une épingle à linge sur le tableau de smiley pour leur ressenti de la journée (de haut en bas : Vert/Tout est ok ; Jaune/ça vas ; Orange/bof,pas top ; Rouge/déçue, en colère...), après un par un ils expliquent leur choix et pourquoi. Ensuite on passe à 4 autres enfants. L'adulte retranscrit sur le cahier les plus et les moins bien. A la fin on fait une relecture des points qui sont le plus ressortie.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Développer la notion d'autonomie Exprimer ses sentiments, ses émotions Respect d'autrui	<u>Perfectionnement de l'activité :</u>
<u>Matériel utilisé :</u> 	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> BILAN DE JOURNEE	<u>Animateur(s) :</u>
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> ALSH/ALAE
<u>Age des enfants :</u> 5 / 6 ans	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> (faire un plan au dos si nécessaire ou coller la production) • Bien écouter les consignes de l'activité • Être à l'écoute de l'animatrice • Respecter le matériel utilisé	<u>Déroulement de l'activité :</u> Le matin à son arrivée, l'enfant prend l'étiquette avec son prénom et la place devant l'émoticône représentant son état du moment. L'après-midi, avant le goûter, les animatrices demanderont aux enfants de changer son étiquette de place si nécessaire, c'est-à-dire si son état physique ou moral a changé.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Développer la notion d'autonomie Exprimer ses sentiments, ses émotions Respect d'autrui	<u>Perfectionnement de l'activité :</u>
<u>Matériel utilisé :</u> Frise des émoticônes Étiquettes des prénoms Patafix	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

BILAN 5 / 6 ans

[illegible]

M= MATIN

AP= APRES-MIDI



MALADE



CONTENT



FATIGUE



TRES CONTENT



TRISTE



EN COLERE